

20 juillet 2010
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ANAP organise des sessions d'accueil des référents performance des ARS

Des sessions d'accueil ont été organisées par l'ANAP en juin et juillet à Paris afin d'accompagner la prise de fonction des référents des cellules performance, récemment créées au sein des agences régionales de santé.

Des référents performance sont identifiés au sein des ARS

Le rapport de Philippe Ritter sur le pilotage de la performance hospitalière par les Agences Régionales de Santé, remis à Roselyne Bachelot-Narquin début avril 2010, préconise la constitution progressive de cellules performance au sein de chaque ARS. Elles devront contribuer à améliorer la performance des établissements sur les territoires, à l'appropriation par les acteurs des changements induits par la loi HPST et plus largement, au développement des projets.

Le programme de ces 2 sessions a fait intervenir de nombreux institutionnels du secteur de la santé

Les référents performance regroupés au sein de ces structures sont confrontés à la découverte de nouveaux domaines d'intervention et de nouveaux modes d'exercice.

Deux sessions d'accueil ont donc été organisées par l'Agence Nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP) pour accompagner leur prise de fonction. Les professionnels de l'ANAP sont intervenus à plusieurs reprises dans ces deux sessions, qui ont rassemblé une cinquantaine de représentants des équipes performance des ARS. Ces sessions leur ont également permis de se connaître, de partager une analyse des besoins du système de santé et de poser les bases d'une culture commune de la performance :

- la première session, début juin, a été ouverte par le directeur général de l'ANAP et a été consacrée à la connaissance du système de santé et l'approche territoriale. Après une présentation du rapport de Philippe Ritter par François Maury, conseiller général des établissements de santé, l'IRDES, la DRESS, le président de la conférence des directeurs de centres hospitaliers, des directeurs d'établissements ainsi que la CNAMTS et l'ARS Nord Pas de Calais ont participé à cette session. Elle a été conclue par la DGOS.

- la seconde session, début juillet, avait pour objectif d'intégrer la dimension financière dans une vision plus large de la performance hospitalière. Montée en partenariat avec l'École des Hautes études en santé publique (EHESP) et le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), ces deux journées ont été consacrées à l'examen des modes de financement des établissements sanitaires, à l'analyse des états des prévisions de recettes et de dépenses (EPRD) et du plan global de financement prévisionnel (PGFP), dans le nouveau cadre réglementaire établi par la loi HPST. L'outil Hospi Diag a été présenté et va faire l'objet d'un test avec les ARS et quelques établissements pendant le troisième trimestre 2010, avant sa généralisation à la rentrée.

Deux ateliers organisés pendant ces journées d'animation par l'ANAP des réseaux des référents performance en ARS ont été, pour eux, l'occasion d'exprimer leurs attentes et leurs besoins.

Ces sessions ont également permis d'exposer la démarche mise en place pour conduire les projets performance, qui font l'objet d'une contractualisation tripartite entre l'ARS, l'établissement concerné et l'ANAP.

Dans la continuité de ces sessions d'accueil, l'ANAP mettra en place en partenariat avec le secrétariat général des ministères sociaux des formations à partir de l'automne 2010. Tous les programmes des sessions sont à retrouver sur le site de l'ANAP, www.anap.fr, dans la rubrique « Agenda ».

Contact :

ANAP - Communication

Tél. : 01 57 27 12 21 – Mobile : 06 26 83 62 25

communication@anap.fr

www.anap.fr